

Communiqué de presse

21 mars 2024

ZIC : lancement d'un appel à projets pour la reconversion d'un couvert à bois

La Ville de Genève lance un appel à projets pour l'attribution d'un espace vacant dans la zone industrielle des Charmilles (ZIC). Il s'agit d'une surface d'environ 650m² sous un couvert à bois historique, datant de 1941. La Ville souhaite faire émerger des solutions d'aménagement innovantes, afin de créer des espaces de production destinés aux métiers de l'artisanat et de la création. Le projet lauréat devra en outre contribuer à animer la zone et le quartier.

La zone industrielle des Charmilles (ZIC) est la dernière zone industrielle et artisanale appartenant à la Ville de Genève, sur le territoire municipal. S'étendant sur plus de 20'000 m², elle accueille depuis de nombreuses années une centaine d'artisan-e-s et d'artistes, qui font de la ZIC un important centre de la création et du savoir-faire artisanal, situé au centre de Genève.

Depuis 2021, plusieurs projets d'envergure, comme la manufacture collaborative (*MACO*) ou l'espace artistique et culturel *Les 6 Toits* (théâtre, musique, danse), y occupent des espaces vacants mis temporairement à disposition par la municipalité, pour expérimenter et tester des usages novateurs et proposer des services de proximité dans le quartier des Charmilles. La scierie mobile *Les Deux Rivières*, l'entreprise locale *La Brasserie du Mât* ainsi que les associations *Glitter* (récupération et revalorisation de rebuts plastiques) et *La Bicyclette Bleue* (réparations et apprentissage de la mécanique vélo) sont également installées depuis peu sur la ZIC. Les locaux de la *Bicyclette Bleue* et de *Glitter* sont actuellement en travaux et ouvriront prochainement au public.

Cette nouvelle mise au concours est destinée à des collectifs (association, coopérative, fédération, etc.), qui devront identifier et proposer des solutions pour l'aménagement d'un couvert central, à travers l'installation de modules temporaires et réversibles (durée d'occupation de 7 ans), qui constitueront des espaces de production destinés aux métiers de l'artisanat et de la création.

Le projet lauréat devra contribuer à dynamiser la zone et les activités devront être complémentaires à celles qui se trouvent déjà sur le site. Le projet lauréat devra également permettre de créer davantage de liens entre la ZIC et les habitant-e-s du quartier.

La préférence sera donnée aux projets qui s'inscrivent dans une démarche de construction bas carbone, à travers notamment le réemploi de matériaux et l'utilisation de matériaux biosourcés, conformément aux engagements pris par la Ville dans sa Stratégie climat.

Le délai de candidature pour participer au 1^{er} tour est fixé au 7 juin 2024. Seuls quelques dossiers seront retenus pour le second tour. Les candidat-e-s seront informé-e-s des résultats du 1^{er} tour courant juillet 2024.

Toutes les informations sont disponibles sur geneve.ch/appel-projets-zic

Contact pour les médias :

Département des finances, de l'environnement et du logement

Anne Bonvin Bonfanti,

Conseillère de direction en charge de la communication

022 418 22 43 / 079 594 14 92 – anne.bonvin-bonfanti@ville-ge.ch